



BPCE S.A.

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 euros

Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris

493 455 042 – RCS Paris

(l'« Emetteur »)

Avis aux porteurs d'Obligations

Remboursement anticipé au gré de l'Emetteur

Code Isin : FR0013063385 (les « Obligations »)

Les porteurs des Obligations sont informés que, conformément à l'article 6(c) du *Base Prospectus* ayant obtenu le visa de l'AMF n°15-588 le 18 novembre 2015 et aux conditions définitives des Obligations, en date du 26 novembre 2015 (série n°2015-37), l'Emetteur a décidé de procéder au remboursement anticipé intégral des Obligations à la Date de Remboursement Anticipé, prévue le 30 novembre 2022.

Un avis Euronext Paris concernant la radiation de ces Obligations sera publié en conséquence.

La radiation des Obligations aura lieu le 30 novembre 2022.

Le prix de remboursement par Obligation sera égal au pair, augmenté des éventuels intérêts courus jusqu'au remboursement, soit 100 000 euros par titre.

Les porteurs de ces Obligations percevront les intérêts dus jusqu'au, ainsi que le remboursement des Obligations, le 30 novembre 2022.

Les intérêts cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement.